

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Nombre de conseillers

en exercice : 30

Présents : 23

Pouvoirs : 4

Votants : 27

Pour : 27

Contre : 0

Abstentions : 0

Le neuf octobre deux mille vingt-cinq, à 20 heures 00,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de BERNAT Georges (CCVAI), en session ordinaire.

Date de convocation :

PRESENTS :

BERNAT Georges (CCVAI) BRAY Christian (CCVAI) CHAVANNE Pascale (CCVAI) CLEMENT Françoise (CCVAI) DAVAL Marius (CCVAI) DEGOUTTE Vincent (CCVAI) FLEURY Maxime (CCVAI) GOFFOZ Alain (CCVAI) GUILLOT Lucien (CCVAI) MANGAVEL Philippe (CCVAI) MAYERE Dominique (CCVAI) MIGNERY Dominique (CCVAI) MURON Marie-Christine (CCVAI) PERROTON Sébastien (CCVAI) PETITBOUT Paul (CCVAI) PRADIER Bruno (CCVAI) ROZANSKI Sigismond (CCVAI) RAYMOND Jean-Claude (CCVAI) SAPEY Emmanuel (CCVAI) CLERMONT Joël (CCVAI) REBOUX Alain (CCVAI) LELEU Pascal (CCVAI) GARDANT Josette (CCVAI)

ABSENTS :

ABSENTS EXCUSES :

BRUSQ Frédéric (CCVAI) FAVREAU Gilles (CCVAI) SIMON Frédéric (CCVAI)

POUVOIRS :

BOUTTET Ludovic (CCVAI) représenté par RAYMOND Jean-Claude (CCVAI) GERY Françoise (CCVAI) représentée par MURON Marie-Christine (CCVAI) MATHELIN Sandra (CCVAI) représentée par PRADIER Bruno (CCVAI) PALLANCHE Brigitte (CCVAI) représentée par DAVAL Marius (CCVAI)

SECRETAIRE DE SEANCE :

CLEMENT Françoise (CCVAI)

OBJET : Autorisation de recrutement d'un volontaire en service civique en appui à l'animatrice PCAET

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 2010-241 du 10 mars 2010 relative au service civique,

Vu le Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) adopté par la Communauté de communes des Vals d'Aix et Isable,

Considérant la nécessité de renforcer l'équipe en charge de la mise en œuvre du plan d'actions du PCAET,

Considérant l'opportunité d'accueillir un volontaire en service civique pour appuyer l'animatrice PCAET dans ses missions de sensibilisation, de mobilisation des acteurs locaux et de suivi des actions,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité,

Article 1 : AUTORISE Monsieur le Président à engager les démarches nécessaires au recrutement d'un volontaire en service civique, pour une durée de [6 à 8 mois], à raison de [24 à 30 heures] par semaine, en appui à l'animatrice PCAET.

Article 2 : PRECISE que le volontaire interviendra notamment sur :

- la sensibilisation des habitants aux enjeux climat-énergie,
- L'accompagnement des actions de communication et d'animation du PCAET,
- la participation à l'organisation d'événements et d'ateliers thématiques,
- le soutien logistique aux projets portés par la collectivité dans le cadre du plan d'actions.

Article 3 : DIT que Les crédits nécessaires à l'indemnisation du volontaire seront inscrits au budget de la collectivité.

Article 4 : AUTORISE Monsieur le Président à signer toute convention ou document afférent à ce recrutement.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

A Saint-Germain Laval, le 09/10/2025

Le Président,
BERNAT Georges (CCVAI)

Le secrétaire de séance,
CLEMENT Françoise (CCVAI)

*Certifié exécutoire par le Président compte tenu
de la réception en Sous-Préfecture le :*

et de la publication le :

Le Président,



Date de transmission de l'acte: 15/10/2025

Date de réception de l'AR: 15/10/2025

042-244200614-DE2025_0910_09-DE

A G E D I